

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 18 novembre 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019**

**2019 DASCO 111** Collèges publics parisiens - Subventions (428 107 euros) au titre du budget participatif parisien et du budget participatif des collèges.

**M. Patrick BLOCHE, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'octroi de subventions d'investissement aux collèges publics parisiens dans le cadre du budget participatif des collèges et du budget participatif parisien pour le projet « De l'art pour nos enfants » (428 107 euros) ;

Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement en date du 4 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement en date du 28 octobre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 9e arrondissement en date du 28 octobre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du 28 octobre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du 28 octobre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du 4 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du 28 octobre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du 4 novembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement en date du 9 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Des subventions d'investissement sont attribuées à dix collèges publics parisiens, au titre du budget participatif des collèges, éditions 2016, 2018 et 2019, et au titre du budget participatif parisien, édition 2018, pour le projet « De l'art pour nos enfants », pour un montant total de 428 107 euros, selon le détail joint en annexe.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2019.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**